

# Compte rendu de Réunion Publique

> Saint-Michel - Empalot - Saint-Agne - Busca

**Le 26 mai 2016**

> *Lieu* : La Brique Rouge – 9, rue de Draguignan

> *Participation* : 70 personnes

> *Élus présents* :

- Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES – Maire de Quartier 5.3 (Saint-Michel, Empalot / Saint-Agne / Le Busca)

- Monsieur DE SCORRAILLE - Conseiller Municipal délégué à la coordination de la Démocratie Locale et de la Citoyenneté, à la Mémoire et au monde combattant

- Monsieur ESPLUGAS-LABATUT - Adjoint au Maire en charge des Musées

> *Services municipaux présents* :

- Madame UGAGLIA - Conservateur en Chef - Directrice du Musée Saint-Raymond

- Monsieur WAEGHEMAEKER - Chargé de Secteur Sud-Est / Direction de la Démocratie Locale

- Monsieur KEMPF - Référent de Quartier 5.3 / Direction de la Démocratie Locale

> *SEM OPPIDEA et SAS Archéodunum* :

- Monsieur LOUBARESSE - Chef de Projet / SEM OPPIDEA

- Monsieur VERRIER - Archéologue / Archéodunum SAS

### **Introduction par Mme BELKACEM-GONZALEZ de CANALES, Maire de Quartier 5.3**

Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES accueille et remercie les élus, les services et tous les participants présents pour cette Commission de Quartier.

La Commission de Quartier 5.3 ne s'était pas réunie depuis un an. En effet, la vacance du poste de Chargé de Secteur Sud-Est de la Direction de la Démocratie Locale en charge de l'organisation des Commissions de Quartier a entraîné la suspension des Commissions sur le secteur en attente d'un remplacement.

Néanmoins, des réunions consacrées à des points précis ont été réalisées depuis la précédente Commission. Il s'agit notamment en décembre 2015 d'une réunion de concertation dédiée au réaménagement de la place du Busca et d'une réunion sur le Programme de Renouvellement Urbain d'Empalot. Une réunion sur la sécurité à Empalot s'est également tenue en février 2016.

Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES annonce qu'il y aura une nouvelle Commission de Quartier 5.3 sur la fin d'année. Au préalable et comme pour chaque Commission de Quartier, le Bureau de la Commission se réunira en amont afin de fixer l'ordre du jour qui y sera abordé.

Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES présente ensuite Monsieur WAEGHEMAEKER, nouveau Chargé de Secteur Sud-Est, qui était auparavant Chef de Projet à la Direction du Contrat de Ville et du renouvellement Urbain sur Empalot/Sud-Est.

Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES présente également Monsieur KEMPF, nouveau Référent de Quartier 5.3. Les missions de ce nouveau poste sur la Ville de Toulouse consistent à soutenir administrativement le Maire de Quartier dans les demandes de proximité d'intérêt collectif, à contribuer à la dynamique de concertation du territoire en lien avec le Chargé de Secteur et à participer au suivi des projets de quartier.

En suivant, le Maire de Quartier rappelle l'ordre du jour de la Commission de Quartier qui a été validé lors du précédent Bureau :

- Point sur les réalisations et événements récents du quartier ;
- Point sur le projet d'Espace Mémoire sur le Castelet de l'ancienne prison Saint-Michel ;
- ZAC Niel : patrimoine archéologique du site et perspectives pour sa mise en valeur ;
- Questions diverses.

**1 - Point sur les réalisations et événements récents du quartier – intervenant : Florent WAEGHEMAEKER.**

Les différentes réalisations et événements évoqués (voir diaporama) :

- Réalisation d'un parcours santé sur les berges de Garonne à l'automne 2015 ;
- Mise en place du stationnement réglementé sur le quartier du Busca à l'automne 2015 ;
- Réunion publique sur le Programme de Renouvellement Urbain d'Empalot le 2 décembre 2015 ;
- Journée de Quartier de Monsieur le Maire sur Empalot le 20 janvier 2016 ;
- Inauguration de la Brique Rouge le 20 janvier 2016 ;
- Réunion publique sur la sécurité à Empalot le 11 février 2016 ;
- Lancement du Quai des Savoirs le 16 février 2016 ;
- Inauguration de la Salle Saint-Michel le 25 mars 2016 ;
- Inauguration de la Maison Jean Moulin le 25 mars 2016 ;
- Journée dédiée à la Maison Bleue d'Empalot le 20 mai 2016.

**2 - Point sur le projet d'Espace Mémoire sur le Castelet de l'ancienne prison Saint-Michel - Intervention de Jean-Baptiste DE SCORRAILLE**

Pour rappel, pour Monsieur le Maire, et pour l'ensemble du quartier, le projet d'Espace Mémoire sur l'ancienne maison d'arrêt Saint-Michel est tout à fait important.

Le dossier est dans une phase de démarrage bien engagée. Le comité de pilotage composé d'élus, d'associations du quartier et d'associations d'anciens combattants se réunira le 6 juin prochain afin de réaliser un point sur le programme de travaux nécessaire.

Ce qui peut être indiqué actuellement c'est que le coût de réalisation des travaux est extrêmement important, plus important que ce qui avait été prévu. Afin de réaliser un projet de qualité les sommes évoquées représentent un coût d'environ 4 millions d'euros. Pour information, il faut compter environ 3 millions d'euros pour la réhabilitation et le réaménagement du rez de chaussée du bâtiment et 1 million d'euros pour le premier étage. Les recherches sont en cours concernant la participation au financement de ce grand projet.

L'objectif est d'aboutir à un lieu qui permette de mettre en valeur le quartier tout en étant un lieu de Mémoire et d'Histoire sur ce que la prison a été dans le passé et, en particulier, sur les événements qui s'y sont déroulés durant la seconde guerre mondiale.

Par ailleurs, Monsieur De SCORRAILLE profite de ce point pour informer l'audience de l'état d'avancement du projet de Grand Auditorium. Une rencontre récente avec Monsieur le Préfet et les services de l'État a d'ores et déjà permis d'informer les partenaires que le projet était faisable techniquement. Les études se poursuivent et des informations seront régulièrement transmises au fur et à mesure de son avancement. Des concertations avec les associations du quartier seront aussi programmées sur le sujet. La question de faisabilité de l'Auditorium était un premier cap à franchir, il s'agit d'une excellente nouvelle pour le quartier.

*> Interventions / échanges avec la salle :*

**Question :** Le Comité de Quartier Saint-Michel se réjouit de l'annonce de la faisabilité du projet d'Auditorium. Il souhaite cependant disposer de davantage d'informations sur le sujet. Il rappelle la demande du Comité de Quartier formulée en 2011 accompagnée d'une pétition de 17 000 signatures. Celle-ci émettait le souhait que l'équipement soit réhabilité et entouré d'espaces verts. Cette demande était basée sur l'ancien projet. Dorénavant un projet d'Auditorium est engagé ; le Comité de Quartier demande à ce que le cahier des charges soit discuté préalablement au projet et à la négociation avec l'État sur le rachat du site. Le Comité a envoyé un courrier à Monsieur le Maire où figure cette demande de réaliser des ateliers d'avant-projet tout en veillant à ce que le cahier des charges soit le plus consensuel possible. Et ce, même si cela peut représenter un risque de retarder un peu le projet.

**Éléments de réponse :** Monsieur DE SCORRAILLE prend bonne note de ces demandes et les transmettra à Monsieur GRASS, Adjoint au Maire en charge de la Coordination des politiques Culturelles qui est chargé de suivre le dossier du Grand Auditorium. Monsieur DE SCORRAILLE indique néanmoins que Monsieur GRASS a déjà signalé que la concertation sera une donnée essentielle du projet, et que les habitants du quartier à travers les associations du territoire seront associés à ce sujet.

**Question :** L'association des riverains de la maison d'arrêt Saint-Michel et du Busca indique que pendant la campagne électorale des élections municipales il était question d'un auditorium enterré ou semi-enterré. Comme annoncé récemment, le projet semble faisable mais des rumeurs circulent actuellement sur le fait qu'on ne pourra pas descendre en-dessous de 6 mètres. Sachant que, lors de l'inauguration de la Salle Saint-Michel, Monsieur le Maire a indiqué qu'il voulait mettre en valeur l'étoile de la prison et qu'elle

serait ainsi toujours visible avec l'auditorium, qu'en est-il donc à ce stade du projet ? L'association demande par ailleurs la création d'un groupe de travail dès cet été pour commencer à discuter du projet.

**Éléments de réponse** : Monsieur DE SCORRAILLE précise que lors de la réunion sur les premiers rendus de l'étude de faisabilité, aucun participant n'a évoqué ce problème de profondeur. Cette rumeur ne paraît donc pas fondée. Lors de cette rencontre plusieurs points liés à des précisions d'ordre technique ont été précisés mais d'une autre nature. Pour l'instant, en ce qui concerne le projet, rien n'est arrêté, le rendu technique définitif sera réalisé fin juin. Madame BELKACEM – GONZALEZ de CANALES pourra transmettre des éléments d'information aux associations de quartiers. Rien n'est défini à ce stade et un travail de concertation s'annonce. Par ailleurs, les Bâtiments de France auront un certain nombre d'indications à formuler concernant cette réalisation. Des contraintes techniques liées bien entendu à l'acoustique devront également être prises en compte.

**Question** : Un participant estime que le projet d'Espace Mémoire valorisant les anciens combattants est très positif. Cependant, la situation d'un certain nombre d'anciens combattants issus des anciennes colonies françaises en particulier est aujourd'hui très difficile et préoccupante. L'intervenant demande qu'un accueil leur soit réservé sur le Castelet où ils pourraient connaître leurs droits, et régler leurs problèmes notamment d'ordre administratif.

**Éléments de réponse** : Monsieur DE SCORRAILLE signale qu'il reçoit très régulièrement les anciens combattants dans le cadre de sa délégation de Conseiller Municipal en charge du monde combattant. Il n'est pas prévu d'accueil de ce type pour les anciens combattants dans le projet à venir sur le Castelet. Néanmoins, rendez-vous peut-être pris sur ces questions à son bureau d' élu qui est ouvert à tous les anciens combattants qui le souhaitent et qui en font la demande.

**Question** : Avec ce nouveau projet d'auditorium, que vont devenir les autres auditoriums sur la Ville de Toulouse ?

**Éléments de réponse** : Monsieur DE SCORRAILLE indique que chaque auditorium est déjà fortement occupé. Chacun a une spécificité. Le nouvel Auditorium sera un lieu dédié à l'Orchestre National du Capitole de Toulouse.

**Question** : Pourquoi ne pas réaliser ce projet à Montaudran ?

**Éléments de réponse** : Monsieur DE SCORRAILLE précise que c'est la dimension patrimoniale et la qualité du site qui ont guidé ce choix sur l'ancienne maison d'arrêt. Il s'agit d'un lieu tout à fait exceptionnel. Cette réalisation servira à tout le quartier. Elle participera à la transformation de tout ce territoire.

### **3 - ZAC Niel : patrimoine archéologique du site et perspectives pour sa mise en valeur**

> Synthèse de la présentation du bilan archéologique des fouilles – intervenant : Guillaume VERRIER :

Monsieur VERRIER présente le contexte du site Niel au néolithique et pendant l'époque gallo-romaine à Toulouse (voir diaporama).

Monsieur VERRIER revient ensuite sur la nature des découvertes réalisées à Niel dont :

- les traces d'une ville du 12ème siècle avant JC et d'un cimetière avec ses vases funéraires datant du 11ème siècle avant JC jusqu'au 7ème siècle avant JC ;
- sur les vestiges de l'époque gauloise au 2ème siècle avant JC (présence des Tectosages) :
  - > 75 puits dont certains remplis de céramiques ou de matières organiques, comme le bois, dans un très bon état de conservation ;
  - > des traces de bâtiments en bois ;
  - > des pièces de monnaies gauloises et méditerranéennes ;
  - > des objets en bronze notables (vaisselles,...) ou en os et corne (coutellerie) et plomb ;
  - > le plus gros bloc de verre brut de cette époque connu actuellement en Europe ;
  - > du textile, etc.

L'intervention très riche et documentée de Monsieur VERRIER est applaudie par le public

Madame BELKACEM – GONZALEZ de CANALES remercie M. VERRIER pour sa présentation.

> Perspectives pour la mise en valeur de ce patrimoine archéologique :

– Intervention de Damien LOUBARESSE, OPPIDEA :

Monsieur LOUBARESSE revient sur le projet d'aménagement sur la zone dite « ZAC Niel 2 » située face à la Maison des Associations et présente les pistes de valorisation en cours d'étude sur cette partie de la ZAC.

Une différence de niveaux a été pensée entre la zone des logements et services proposés côté impasse de la Charbonnière et une pente menant vers le quartier d'Empalot sur le côté du bâtiment réalisé récemment par le bailleur « Les Chalets ». Un atelier de concertation sera d'ailleurs mené en juin avec les structures issues du Bureau de la Commission de Quartier 5.3 concernant l'esquisse d'espace public imaginée sur ces deux zones.

Un mur de soutènement marquera la différence de niveaux entre ces deux espaces. L'idée est de profiter de ce mur pour réaliser une mise en valeur des découvertes archéologiques. Plusieurs formes de visuels ont été imaginées : cela peut être la présence de panneaux explicatifs sur l'histoire du site et le patrimoine archéologique découvert, la présentation d'amphore à l'intérieur de niches réalisées dans le mur de soutènement, la matérialisation de coupes des puits découverts.

– Intervention d'Évelyne UGAGLIA, Musée Saint-Raymond :

Madame UGAGLIA indique que le Rectorat l'a sollicitée en tant que Conservateur en Chef du Musée Saint-Raymond pour le « 1% culturel » ou « 1 % artistique » qui permet de dédier une part des coûts des projets d'aménagements d'équipements publics à des œuvres artistiques ou culturelles. Madame la Rectrice souhaite que le 1% culturel réservé au site du Rectorat mette en valeur le patrimoine local. Un comité technique réunissant le Rectorat, le Musée Saint-Raymond, les archéologues d'Archéodunum, le service régional d'archéologie, la DRAC et des artistes a validé le cahier des charges pour l'œuvre à retenir. Il y est indiqué de prendre en compte l'histoire du lieu et de la valoriser. Pour ce faire, le Musée Saint-Raymond mettra notamment à disposition cinq amphores entières de façon pérenne. La forme de cette réalisation reste à définir : Tablettes multimédia ? Écrans ? Autres ? La réalisation sera située dans le hall du Rectorat qui est ouvert au public. Un premier examen des candidatures par le comité technique aura lieu fin juin. Le choix définitif du projet retenu se fera en novembre pour une réalisation effective en 2017.

Par ailleurs, le Musée Saint-Raymond a, quant à lui, été récemment restructuré et une salle est dorénavant consacrée aux découvertes archéologiques faites à Toulouse. Dans cette salle, une vitrine est consacrée aux fouilles de Niel. Un film court réalisé sur site y est également projeté. Les fouilles de Niel sont donc dès à présent mises en valeur au Musée Saint-Raymond. Les découvertes sont effectivement importantes. L'inauguration de cette partie du Musée reconfigurée est prévue pour la fin d'année 2016 ou début d'année 2017.

– Intervention de Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Adjoint au Maire en charge des Musées :

Monsieur ESPLUGAS - LABATUT intervient sur la globalité des perspectives de mise en valeur du patrimoine archéologique découvert. De ce point de vue, il précise que des choses ont été faites, que des choses se préparent et que des choses devront être faites. Aujourd'hui nous sommes situés dans le temps des experts, viendra ensuite le temps des financiers puis le temps des politiques. Tout au long de ces trois temps, les habitants du quartier resteront associés au projet via la concertation. Monsieur ESPLUGAS-LABATUT en profite d'ailleurs pour remercier les associations qui l'ont alerté et sensibilisé aux sujets de ces découvertes.

A la question posée sur l'intérêt de valoriser ce qui a été trouvé, la première réponse est affirmative : il y a bien un intérêt certain à valoriser ces découvertes archéologiques. C'est pour cela que des choses sont en passe d'être réalisées avec l'action du Rectorat via le 1% culturel. Une vraie réflexion est également avancée par OPPIDEA sur cette mise en valeur des découvertes sur la partie ZAC Niel 2.

Que peut faire la Ville de Toulouse pour valoriser ces découvertes ? Il y a des pistes, qui sont en cours d'études : un parcours scénographique au sein du site ; l'idée d'un centre d'interprétation a également été avancée.

Un premier problème va se poser pour le Musée Saint-Raymond en terme de ressources humaines à dédier sur le sujet ; le musée étant déjà dans une situation de flux tendu. Néanmoins, Monsieur ESPLUGAS - LABATUT a donné son accord pour que le Musée Saint-Raymond étudie le projet de valorisation. Viendra ensuite le temps de la décision. Pour information, sur l'une des idées avancées, un centre d'interprétation représente un coût de 600 000 € environ. Or cet investissement n'est pas prévu à ce jour dans la Programmation d'Investissements actuellement en cours de la Ville ou de la Métropole.



> Interventions / échanges avec la salle :

**Question :** Quelle est la date de démarrage des constructions sur la ZAC Niel 2 ? Actuellement, il n'y a pas de commerces de type « café » dans le quartier, il serait intéressant de l'envisager sur ce site.

**Éléments de réponse :** OPPIDEA précise que VINCI et Habitat Toulouse, les constructeurs des bâtiments, ont déposé le permis de construire au mois d'avril dernier. Il y a quelques mois de retard sur le projet, puisque le dépôt du permis de construire avait d'abord été annoncé pour la fin d'année 2016. Les travaux de construction pourront concrètement démarrer en avril 2017. Deux ans de construction seront nécessaires pour cet important projet de 200 logements. La livraison est, par conséquent, prévue pour la mi-2019. Les travaux concernant les espaces publics démarreront quant à eux en 2018 pour une livraison en même temps que les bâtiments en 2019. Par conséquent, il reste encore 18 mois pour bien concevoir ces espaces publics.

Pour la partie commerciale, il existe un projet sur Niel et un projet sur Empalot. Le projet de Niel ne doit pas concurrencer celui d'Empalot (plus conséquent en terme de surface commerciale). Les deux projets doivent donc être complémentaires. Aujourd'hui la nature des commerces n'a pas été définie sur Niel 2. Seule la pharmacie située actuellement rue du Férétra a émis le souhait d'intégrer la ZAC Niel 2.

Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES indique qu'une brasserie est prévue sur le nouveau centre commercial d'Empalot. Il convient encore d'être un peu patient. Dans 18 mois environ, aura lieu la livraison de la première tranche de ce nouveau centre commercial.

**Remarque :** Un participant attire l'attention des élus sur le fait de veiller à des niveaux de loyers accessibles pour les cellules commerciales du futur centre commercial d'Empalot.

**Éléments de réponse :** Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES indique qu'un comité de suivi est mis en place notamment sur cette question.

Par ailleurs, une réunion a permis d'évoquer le 14 juin dernier, l'objectif de non-concurrence entre les sites de Niel et d'Empalot. Un rééquilibrage en faveur d'Empalot doit nécessairement avoir lieu en vue d'une meilleure ouverture du quartier sur son environnement. Messieurs BOLZAN, Adjoint au Maire en charge de la Coordination des politiques commerciale et artisanale et LAGLEIZE, Adjoint au Maire en charge des Projets « Cœur de quartier – commerces de proximité » se sont penchés sur la question du lieu d'implantation d'une brasserie dans cette optique. Ils ont acté que celle-ci est destinée au nouveau centre commercial d'Empalot.

**Remarque / question** : Une personne qui réside à Saint-Michel estime que les espaces publics réalisés par OPPIDEA sur la ZAC Niel 2 risquent d'être un échec. En effet, il affirme que ce ne sont pas les contraintes techniques qui doivent présider au projet. La mise en valeur des fouilles archéologiques sur la ZAC est un très bon point pour l'aménagement du site. N'y-a-t-il pas quelque chose à réaliser dès à présent pour améliorer ce rond-point provisoire jugé très négativement ?

**Éléments de réponse** : OPPIDEA corrobore le fait que des contraintes techniques existent sur le site mais que la concertation en cours doit aussi permettre la meilleure adaptation possible du projet. Le rond point évoqué est provisoire. Il sera repris dans le cadre de l'aménagement des espaces publics et paysager de la ZAC Niel 2. La commande politique à ce niveau est clairement de réussir ce trait d'union entre les deux territoires de Niel et d'Empalot. Il y a donc un soin particulier apporté à ce sujet pour permettre un lien fort entre les deux quartiers.

**Question** : Un participant demande pourquoi des terres sont encore stockés sur la partie Niel 2 et pourquoi les machines y sont encore entreposées, ce qui donne une impression mauvaise d'un site délaissé.

**Éléments de réponse** : OPPIDEA indique que cette friche a effectivement servi à différentes opérations parmi lesquelles le tri de terres excavées provenant d'Empalot ou la mise en place provisoire de bungalows pour des services relogés temporairement pendant les travaux de réhabilitation du Centre Social d'Empalot. De ce point de vue, l'existence de ce site était une réelle opportunité permettant de réduire un certain nombre de coûts pour la collectivité et l'aménageur. Les terrassements seront terminés avant l'été pour éviter les poussières. Le site est encore utilisé et le sera jusqu'à la fin de l'année puisqu'il reste quelques apports à y réaliser en lien avec des travaux en cours sur Empalot. Ceci explique la présence persistante de machines sur le site.

**Question** : Où sera l'espace vert au niveau de la ZAC Niel 2 ?

**Éléments de réponse** : OPPIDEA indique qu'il sera situé au milieu de l'îlot de constructions sur la partie Sud de la ZAC Niel 2.

**Remarque** : Le Comité de Quartier de Saint-Agne revient sur le sujet du projet de mise en valeur des découvertes issues des fouilles archéologiques. Le Comité est satisfait de l'implication du Musée Saint-Raymond et est conscient qu'une structure dédiée sur Niel va être difficile à mettre en place. Il continuera dans tous les cas à suivre le dossier. Il remercie les intervenants pour leur présentation.

**Remarque** : Un participant émet l'idée de réserver un espace sur la ZAC Niel 2 pour la création d'un centre d'interprétation même si le projet doit aboutir à assez long terme. Il rappelle qu'un sentier de grande randonnée descend de Pech David et rejoint le Musée Saint-Raymond. Il pourrait être un clin d'œil pour le classement de la Ville au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il pourrait signifier un trait d'union entre les quartiers.

**Éléments de réponse** : Monsieur ESPLUGAS-LABATUT s'interroge sur les perspectives de création d'un centre d'interprétation dans la mesure où l'existant en terme de bâtiments d'accueil pourrait notamment être exploré, par exemple sur la Maison des Associations. Les éléments de réponse à ce niveau ne sont pas connus de sa part pour ce soir mais cette question mérite d'être posée.

Monsieur DE SCORRAILLE en sa qualité de Conseiller Municipal en charge de la Coordination de la Démocratie Locale et de la Citoyenneté tient à saluer la qualité des interventions proposées ce soir sur le sujet de la mise en valeur du patrimoine archéologique du quartier ainsi que la qualité des débats avec les participants. Il félicite l'audience pour la dimension constructive amenée au débat.

#### **4 – Questions diverses**

**Question** : Un participant pose la question des heures de fermeture du Jardin Niel. Actuellement le jardin ferme à 20H30. Il demande, pour les enfants du quartier en particulier, une fermeture plus tardive, au moins pour l'été.

**Éléments de réponse** : Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES indique que le jardin ferme à 20H30 et que c'est la réglementation à Toulouse qui l'établit. Ces horaires permettent d'éviter un certain nombre de nuisances pour les riverains. Par ailleurs, modifier l'heure de fermeture est rendu difficile à travers la question de la gestion des fermetures des portes par le personnel des Jardins et Espaces Verts de la Ville.

Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES en profite par ailleurs pour signaler que les jeux pour enfants qui sont dans le parc vont être remplacés. Elle indique que la Mairie de Toulouse est en contentieux juridique avec le fabriquant pour une livraison de jeux défectueux à l'origine. La Mairie n'attend pas la fin de la procédure juridique pour remplacer tous les jeux défectueux. Des jeux ont été commandés à un autre fabriquant et ils vont bientôt être installés.

**Question** : Le miroir d'eau à Niel semble défectueux. Il attire beaucoup de moustiques qui perturbent la vie des riverains. Des feuilles d'arbres obstruent très souvent cet équipement.

**Éléments de réponse** : Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES se tourne vers le service Démocratie Locale qui a suivi de près cette question.

Monsieur WAEGHEMAEKER indique que le bassin était en hivernage ces derniers mois avec effectivement un certain nombre de dépôts de feuilles de végétaux durant l'automne et l'hiver. Après nettoyage complet, il vient d'être remis en fonctionnement et ce, jusqu'au mois de septembre. Concernant les moustiques, une étude est en cours par le Service Communal d'Hygiène et Santé de la Mairie de Toulouse qui réalise des prélèvements dans l'eau du bassin. Plus globalement, une question de conception est posée sur l'équipement et les différents services concernés seront très prochainement amenés à se prononcer sur une solution plus pérenne aux problématiques soulevées.

**Question** : Un participant intervient au sujet de la place du Busca. Il demande de ne pas faire les places de parkings en définitif sur l'îlot central. Il pose la question de la date de réunion prévue sur les futurs usages de la place.

**Éléments de réponse** : Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES indique qu'un courrier de Monsieur le Maire sur le projet d'aménagement, qu'il a arbitré personnellement, a été envoyé aux associations du quartier et aux habitants. Comme demandé par voie de pétition sur le quartier, le projet permet la réalisation de davantage de places de parking pour faire vivre le commerce de proximité. L'équipe municipale est très sensible à ce sujet. Il s'agit donc d'un projet équilibré laissant une large part au compromis et qui, en définitive, prend en compte les demandes des habitants, des associations du quartier, des écoles et des commerces après une large concertation.

Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES avait effectivement déjà exprimé son accord quant au lancement d'une réunion de travail sur l'utilisation de la place rénovée. Cette réunion pourra être organisée au courant de la rentrée.

**Question** : Un participant souhaite attirer l'attention de Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES quant à la place laissée à la Jeunesse du quartier d'Empalot pour l'utilisation de la Brique Rouge notamment pour la pratique sportive. Il juge cette place insuffisante actuellement.

**Éléments de réponse :** Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES souligne qu'elle accorde une grande importance à la place des Jeunes et au Sport notamment via sa délégation dédiée aux Relations avec les Clubs Sportifs. Elle n'a cependant pas été informée de demande particulière de ce type sur le quartier. Elle remercie l'intervenant de bien vouloir lui orienter les jeunes demandeurs sur sa permanence afin qu'elle puisse étudier très concrètement cette demande.

**Question :** Une nouvelle habitante du quartier Saint-Michel nouvellement toulousaine apprécie qu'il y ait des réunions de quartier. Présidente d'une association de théâtre, elle occupe actuellement la salle à la Villa des Rosiers. Elle souhaite disposer d'une salle de répétition plus grande et, en retour, sa troupe de théâtre offrirait le spectacle aux habitants du quartier.

**Éléments de réponse :** Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES indique qu'il convient de lui adresser une demande officielle d'occupation de salle rapidement. En effet, la programmation des occupations de salles sur le quartier va être réalisée prochainement pour la période de la rentrée et sur toute l'année scolaire. Cette demande pourra ainsi être étudiée dans ce cadre si elle est transmise suffisamment tôt.

**Question :** Le Comité de Quartier Saint-Michel souligne que la nouvelle salle de la Brique Rouge possède une capacité de 240 places et qu'elle est gérée administrativement par la Direction de l'Animation Socio-Culturelle de la Ville. Avec la nouvelle Salle Saint-Michel ces deux équipements sont tout à fait complémentaires. Il suggère donc qu'une gestion par la Direction de l'Animation Socio-Culturelle soit conservée sur ces deux salles afin de veiller à la continuité de cette complémentarité.

**Éléments de réponse :** Madame BELKACEM-GONZALEZ de CANALES signale qu'elle est fortement attachée à cette gestion de proximité. Effectivement, ces salles doivent être complémentaires dans leur utilisation. Elle rappelle que le quartier 5.3 est un quartier composé de 4 entités territoriales spécifiques (Saint-Michel, Empalot, Le Busca, Saint Agne). Il faut créer des liens entre ces 4 territoires. Des réunions comme la Commission de Quartier de ce soir y contribuent. Elle souhaite, au-delà de la question évoquée par le Comité, que le mode de gestion des salles puisse permettre ces échanges.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame BELKACEM GONZALEZ de CANALES remercie tous les participants pour leur contribution positive au débat, clôture la Commission et invite l'assistance à se retrouver autour d'un pot de convivialité.